

Informations concernant

## L'OPTION ESPAGNOL EN CLASSE DE 6°

Madame, Monsieur,

Vous avez complété une demande pour inscrire votre enfant au Collège Saint Jean-Baptiste de La Salle pour la classe de sixième.

Nous portons à votre connaissance que nous avons un groupe d'élèves qui peut suivre **l'option espagnol** de 2 heures hebdomadaires dès la sixième. Les élèves qui débiteront l'espagnol en classe de 6° seront répartis sur l'ensemble des classes de ce niveau.

Etant donné le nombre de demandes, nettement supérieur à nos possibilités d'accueil, nous vous demandons **IMPERATIVEMENT** :

- De bien spécifier le souhait pour cette option sur la demande (entourez OUI).
- De faire parvenir au collège, **avant le 15 mai 2020**, les deux bilans de CM2.

**Afin d'éviter tout malentendu ce sont les familles et elles seules qui nous fournissent les bilans.**

Une commission se réunira ensuite pour étudier chaque dossier comportant la demande de l'option espagnol. Seront retenus **les meilleurs dossiers, la qualité des résultats et celle du comportement seront déterminantes**. Toute demande pour laquelle nous ne pourrions pas examiner les bilans sera rejetée.